



ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Appel d'offres pour l'évaluation du projet : Essor : Renforcer la prospérité des femmes francophones et acadiennes en situation minoritaire.

Date d'émission : 2025-02-10

Date de clôture : 2025-02-24

Qui est l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) ?

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) défend les droits de plus de 1,5 million de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. L'AFFC a pour mission d'assurer la mobilisation et le développement de son réseau afin de mieux défendre les droits des femmes francophones et acadiennes et ainsi, créer une société féministe et inclusive. Pour plus d'informations concernant l'AFFC, veuillez consulter notre site web : www.affc.ca.

Contexte du projet

S'épanouir en tant que femme au Canada demeure un défi, particulièrement pour les femmes francophones et acadiennes en situation minoritaire, qui doivent souvent concilier la préservation de leur langue et culture avec la recherche d'égalité. Ces femmes sont encore largement sous-représentées dans les postes décisionnels des organismes communautaires. Les conseils d'administration et les rôles d'influence, même dans des secteurs à forte représentation féminine tels que la santé et l'éducation, sont majoritairement occupés par des hommes. Ces enjeux représentent des défis

majeurs que l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) cherche à relever à travers ce projet.

L'AFFC vise à transformer cette réalité en renforçant l'accès des femmes francophones et acadiennes à des postes de responsabilité et de prise de décision, tout en s'attaquant aux barrières systémiques et structurelles freinant leur progression.

En s'appuyant sur des recherches rigoureuses et des pratiques exemplaires, l'AFFC développera des outils stratégiques et animera des ateliers pour accompagner les organismes communautaires dans la mise en œuvre de changements organisationnels. Ces actions viseront à améliorer la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles.

De plus, l'AFFC concevra un plan d'action et un programme de formation axés sur la gestion inclusive de la diversité, l'égalité entre les genres et la création d'environnements exempts de sexisme. Une évaluation externe permettra de mesurer l'impact de ces initiatives et leur contribution à un changement systémique durable.

Ce projet est financé par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada et s'étendra jusqu'au 31 octobre 2026.

But de l'appel d'offres

Le but de cet appel d'offres est d'engager une agence ou organisme qualifiée pour l'évaluation du projet Essor.

Cette évaluation portera sur les différentes phases du projet, en fonction des objectifs, des indicateurs et des résultats attendus.

À propos de l'évaluation

Les soumissionnaires devront présenter une proposition d'évaluation détaillée, basée sur une méthodologie claire et rigoureuse. Cette méthodologie devra inclure l'utilisation d'indicateurs d'évaluation pertinents et mesurables, adaptés aux objectifs du projet. Les livrables attendus sont :

1. Un rapport intermédiaire en septembre 2025, incluant les évaluations des phases Lancement, mise en place et la recherche.
2. Un rapport final en septembre 2026, évaluant l'ensemble des phases du projet, notamment l'impact des actions d'accompagnement.

Calendrier

- Le présent appel s'étend du **10 février 2025 au 24 février 2025**.
- L'évaluation sera réalisée en deux étapes : une première à mi-parcours en septembre 2025 et une seconde à la fin du projet en septembre 2026.

Exigences

- Excellentes compétences en rédaction et en évaluation.
- Expérience avérée dans la réalisation de projets similaires dans le domaine.
- Une bonne connaissance du réseau communautaire des femmes francophones et acadiennes en milieu minoritaire.
- Une excellente connaissance du fonctionnement d'un organisme sans but lucratif.
- Une collaboration avec le comité aviseur du projet pour une compréhension mutuelle et un partage efficace.

Les propositions seront évaluées sur la base des critères suivants :

- **Qualité** : Clarté, structure et pertinence des documents soumis, ainsi que de la proposition écrite.
- **Expertise technique** : Expérience démontrée dans l'évaluation de projets similaires.
- **Méthodologie proposée** : Approche claire et détaillée avec outils, techniques d'évaluation des indicateurs et mécanismes de validation des résultats.
- **Flexibilité** : Capacité à ajuster la méthodologie en fonction des résultats de mi-parcours et des éventuels imprévus.
- **Budget et calendrier** : Proposition compétitive et respect des échéances du projet.
- **Références** : Exemples d'évaluations similaires réalisées dans le passé.

Toutes les soumissions doivent préciser clairement comment elles répondent à ces critères.

Honoraires

Les soumissionnaires devront inclure dans leurs offres une description détaillée de leurs honoraires, en précisant toutes les personnes ou organismes associés. Cette description devra également détailler les frais de déplacement, d'hébergement (le cas échéant) et tout autre coût nécessaire à la réalisation complète du projet.

L'AFFC allouera un budget de **30 000 \$** pour cette soumission.

Soumission de candidature

Les offres doivent être envoyées par courriel au plus tard le 24 février 2025 à :

N'fissa Hadji, agente de mobilisation

Alliance des femmes de la francophonie canadienne

mobilisation@affc.ca